



STATIONNEMENT

Communiqué

Monsieur le Ministre de l'Education nationale a demandé le renforcement de la sécurité autour de tous les établissements scolaires.

Le plan Vigipirate est au niveau le plus élevé « **Urgence attentat** ».

Afin de sécuriser les bâtiments scolaires, le stationnement longitudinal de la rue des écoles **est interdit**. Le stationnement du parking de la mairie est partiellement fermé.

Il est rappelé que la circulation et le stationnement de véhicules aux abords du city park, de l'école élémentaire côté entrée du chantier de la nouvelle école maternelle 6 classes **est interdit**.

Vous êtes invités à vous stationner sur le parking mutualisé de 70 places - route de Gévezé.